

# Ornex

infos

## Dossier

### LA RÉFORME TERRITORIALE

p.7

2. ÉDITO
3. ÇA S'EST PASSÉ À ORNEX
5. AU FIL DES CONSEILS
6. LE POINT  
SUR LES TRAVAUX
10. POINTS DE VUE
11. VIE COMMUNALE
12. VIE CITOYENNE
14. INTERCOMMUNALITÉ
15. INFOS PRATIQUES  
ET ÉTAT CIVIL
16. À VOS AGENDAS!



Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

**En cette période de début d'année, le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2017.**

Arrivée au mitan du mandat que vous lui avez confié, votre municipalité a **la satisfaction d'avoir réduit d'un quart la dette communale**, malgré un contexte hostile marqué par le désengagement financier de l'État, tout en renforçant les services que l'augmentation de notre population requiert.

Pour la neuvième année consécutive, **les taux d'imposition de la commune n'augmenteront pas**, gage d'une stabilité fiscale que les Françaises et les Français aimeraient voir partagée par l'ensemble des acteurs territoriaux et nationaux.

Conformément à ses engagements, la majorité municipale vient de procéder à **la suppression de la majoration de la taxe d'aménagement de 20%** votée par nos prédécesseurs sur les seuls secteurs de Maconnex et de Villard-Tacon pour financer la construc-

tion du second groupe scolaire communal. Fiscalement injuste, cette majoration pesait non seulement sur les grands projets immobiliers mais aussi sur l'ensemble des aménagements engagés par les particuliers, les soumettant à des dépenses supplémentaires selon nous indues.

**Notre gestion stricte des deniers publics ne s'accompagne pas, bien au contraire, d'une baisse des services légitimement attendus.** En sus des travaux d'investissement (requalification du centre historique, sécurisation de la RD 1005, agrandissement du restaurant de l'école des Bois, jardins communaux du Père Adam...), les années qui viennent permettront aux Ornésiens de bénéficier notamment des services d'une police municipale et d'un système de vidéo-protection.

Bien décidée à poursuivre son action pour améliorer votre quotidien, la municipalité entend rester, plus que jamais, à votre écoute.

LE MAIRE JEAN-FRANÇOIS OBEZ

Dear Ornésiens

At the beginning of the year, the conseil municipal wishes you all the best for 2017.

Arriving at middle of the mandate, your municipality is pleased to have reduced the municipal debt by a quarter. This is in spite of a difficult context marked by the financial disengagement of the State, while reinforcing the services that the municipality requires due to the increase in our population.

For the ninth consecutive year, the communal council tax rates will not increase, guaranteeing a fiscal stability that the French would like to see shared by all the territorial and national players. In accordance with its commitments, the municipal majority has just abolished the 20% increase in the development tax voted by our predecessors in the sectors of Maconnex and Villard-Tacon to finance the construction of the second communal school. Fiscally unfair, this tax weighed not only on large real estate projects but also on all the improvements committed to by individuals, subjecting them to additional expenses that we believe are undue. Our strict management of public funds is not accompanied, by a fall in the services

legitimately expected. On the contrary, in addition to investment projects (requalification of the historic centre, safety improvements on the RD 1005, expansion of the restaurant at the l'école des Bois, creating communal gardens at Père Adam...), the coming years will allow Ornésiens to benefit from a municipal police force and a municipal video-surveillance system.

Although determined to continue in its action to improve your daily life, the municipality intends to remain, more than ever, listening to you.

**Traduction, Mark Toomey**

El ayuntamiento les desea un feliz año 2017.

Llegando a mitad del mandato, su municipalidad tiene la satisfacción de haber reducido de un cuarto la deuda municipal, a pesar de un contexto hostil marcado por el desempeño financiero del Estado y reforzando los servicios que el aumento de nuestra población requiere.

Por el noveno año consecutivo, las tasas de los impuestos municipales no aumentarán, prueba de una estabilidad fiscal que a las Francesas y los Franceses les gustaría ver compartida por el conjunto de los actores territoriales y nacionales.

Conforme a sus compromisos, la mayoría municipal acaba de anular el aumento del impuesto local de 20 % votado por nuestros predecesores sobre los sectores de Maconnex y de Villard-Tacon para financiar la construcción del segundo grupo escolar municipal. Fiscalmente injusto, este aumento era un peso no sólo para los grandes proyectos inmobiliarios pero también para las construcciones individuales, sometiendo a gastos suplementarios inútiles.

Nuestra gestión estricta de los gastos públicos no se acompaña de una baja de los servicios legítimamente esperados, al contrario. Además de los trabajos de inversión (requalificación del centro histórico, la seguridad de la RD 1005, ampliación del restaurante de la escuela "école des Bois", los jardines municipales del "Père Adam"), los años que vienen permitirán a Ornex de gozar de los servicios de una policía municipal particular y de un sistema de vídeo-protección.

Decididos a seguir actuando para mejorar su cotidiano, la municipalidad sigue escuchando, más que nunca.

## ► Dispositif « Participation citoyenne »

**Le jeudi 10 novembre, la réunion publique sur le dispositif « Participation citoyenne » a rassemblé une centaine de personnes à la salle René Lavergne.** Présenté par le commandant David Grandemange et le major Jean-Yves David, le nouveau dispositif proposé par la gendarmerie nationale, qui doit permettre une vigilance accrue contre l'insécurité et l'incivilité avec le concours de citoyens référents, a suscité un vif intérêt de la part des Ornésiens. Fort de ce succès, le Conseil municipal a adopté lors de sa séance du 19 décembre 2016 la mise en place du dispositif dans la commune. Renseignements : gendarmerie d'Ornex **04 50 40 59 30**.



## ► Cérémonie du 11 novembre



La traditionnelle cérémonie du souvenir s'est déroulée le vendredi 11 novembre 2016 devant le monument érigé en mémoire des treize combattants ornésiens morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale. **En présence de l'amicale des Anciens combattants, des maires et des conseillers municipaux des trois communes du Sivom de l'Est gessien, la population avait répondu présent à cet hommage solennel.** La Société de musique de Ferney-Voltaire accompagnait la cérémonie en interprétant *la Sonnerie aux morts*, *la Marseillaise* et pour conclure, *la Marche américaine*.

## ► Loto de l'association SAVE

**Le loto organisé par l'association SAVE, en partenariat avec le dispositif l'Ain pour l'autre de la commune d'Ornex, a eu lieu le samedi 5 novembre 2016 à la salle polyvalente.** Plus de 150 personnes ont tenté leur chance pour gagner l'un des lots (TV, Ipad, console de jeux et bon voyage de 500€) offerts par les commerçants du Pays de Gex, grâce à la diligence de Marine, animatrice au service scolaire. Les gains permettront de faire un don à l'association SOS Village d'enfants et d'organiser une sortie pour nos aînés. La buvette et la petite restauration étaient assurées par le Sou de l'école de Villard.



## ► Salon du livre As-tu lu ? : l'aventure continue



Pour la deuxième édition du Salon du livre ornésien As-tu lu ?, le succès était de nouveau au rendez-vous. Avec le concours des librairies partenaires (Arts Frontières, Librairie du Centre, Archipel des Mots) et l'enthousiasme de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs, **près de 600 personnes sont venues à la rencontre des auteurs et de la mascotte Geronimo Stilton.** La veille, les enfants des écoles d'Ornex avaient pu découvrir le travail de l'auteure Christine Palluy et de l'illustratrice Capucine Mazille. Les trois séances de contes ont illuminé les yeux des enfants grâce au dynamisme et au talent de la conteuse Claire-Anne Magnolay. Rendez-vous en 2017 le samedi 18 novembre !

## ► Vœux du maire

**Entouré des conseillers municipaux, Jean-François Obez, maire de la commune, a présenté ses vœux à la population, le 11 janvier dernier.** Devant une salle comble où l'on distinguait notamment la présence d'Étienne Blanc, premier vice-président de la Région, le premier édile de la commune a souligné la baisse significative de la dette communale depuis trois ans et renouvelé sa volonté de ne pas augmenter les impôts en 2017. Après avoir dressé le bilan des travaux menés en 2016, il revenait sur les principaux investissements à venir comme la requalification du centre-bourg,



l'achèvement des travaux de sécurisation de la rue de Brétigny, l'extension du restaurant scolaire à l'école des Bois, ou encore la mise aux normes pour l'accessibilité des locaux actuels de la mairie.

## ► Convivialité et bonne humeur pour le Repas des aînés



**Une centaine de participants ont répondu présent lors du repas organisé par la commune salle René Lavergne, le dimanche 15 janvier 2017.**

Saumon, paleron confit, bûches et autres mets délicats ont régalé les papilles des participants ; certains d'entre eux se sont ensuite lancés sur la piste de danse, accompagnés par le duo *Bel Epok*. Des colis de Noël ont par ailleurs été distribués à ceux qui ne pouvaient pas être présents pour ce rendez-vous annuel toujours très attendu.

## ► **Suppression de la majoration de la taxe d'aménagement à 20 %**

Par délibération en date du 21 novembre dernier, le conseil municipal s'est majoritairement prononcé pour **la suppression de la majoration de la taxe d'aménagement à 20% instaurée par la précédente municipalité sur les seuls hameaux de Villard-Tacon et Maconnex** pour financer la construction du second groupe scolaire. Destinée à faire participer les aménageurs à la construction et à l'amélioration des équipements rendus nécessaires par l'augmentation

de la population, la taxe d'aménagement est avec le Projet urbain partenarial (PUP) l'une des mesures fiscales fréquemment utilisées par les municipalités pour financer l'investissement. Suivant la proposition du maire de la commune, Jean-François Obez, **le conseil municipal s'est majoritairement prononcé pour ramener le taux de la taxe d'aménagement à 5% sur l'ensemble du territoire communal.**



© Freepik

## ► **Débat d'orientation budgétaire : réduction de la dette et priorité à l'investissement**

À l'occasion du débat d'orientation budgétaire (séance du 19 décembre 2016), le conseil municipal a arrêté les principaux projets pour l'année 2017. Ils concernent l'aménagement du centre-bourg (projet pluriannuel de 2016 à 2019), la fin des travaux de sécurisation de la route de Brétigny, l'ouverture de jardins communaux à proximité de la rue du Père Adam, la création d'une piste cyclable sur la route de Moëns en partenariat avec la commune de Prévessin-Moëns, l'aménagement d'un étang et d'un verger communal le long de la voie des Tattes, la création d'aires de jeux dans les écoles et sur le terrain BMX pour du fitness urbain. Rendus nécessaires par la loi sur l'accessibilité, des travaux de mise aux normes seront engagés dans l'église et le presbytère paroissial ainsi que dans l'hôtel de ville.

Une étude de faisabilité sera par ailleurs engagée pour agrandir les locaux du restaurant scolaire à l'école des Bois. À l'étude également, la création d'un service de police municipale, l'installation de deux caméras de vidéosurveillance sur la voie publique, et le lancement officiel du dispositif de prévention citoyenne devraient prendre corps en 2017.

La situation financière de la commune continue de s'améliorer avec une dette par habitant réduite en trois ans de 1 500 à 1 050 €. **Pour la neuvième année consécutive, les impôts communaux ne seront pas augmentés.** Le budget proprement dit sera voté le 13 février 2017. Publiques, les séances du conseil municipal sont ouvertes à tous les Ornésiens.

## ► *Requalification du centre historique : début des travaux*

Faisant suite à la présentation en septembre dernier à la population du projet de requalification des quartiers historiques de la Tour et de l'église paroissiale Saint-Brice (voir bulletin municipal d'oct.-nov.-déc. 2016), la municipalité a décidé d'engager dès 2017 les travaux de sécurisation de la traversée de la RD 1005, et au préalable l'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécommunication) sur l'ensemble de ce secteur. Les objectifs prioritaires de l'aménagement concernent la sécurisation des traversées piétonnes entre les deux rives de la RD 1005 et le cheminement le long des trottoirs existants et/ou à créer, en particulier en haut de la Côte d'Ornex, au contact de la rue de la Culaz et de la rue de l'Orée des Bois.

**Estimés à 550 000 € TTC, les travaux devraient débuter en juin 2017.** Préalablement aux travaux d'aménagement des trottoirs et de la chaussée, l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de télécommunication pour un montant de 170 000 € sera réalisé dès le mois de février (suivant les conditions météorologiques). En partenariat avec le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), il sera également procédé au remplacement des candélabres servant à l'éclairage public par



un dispositif LED, moins énergivore, pour un montant de 37 000 €. Dans un souci d'harmonisation, les candélabres situés le long de la RD seront d'un modèle identique à celui de la Côte, mais ce sont des candélabres du type Montmartre qui seront installés dans les quartiers de la Tour et de l'église.

La maîtrise d'œuvre de l'ensemble du projet de requalification du centre historique entrant à présent dans sa phase active, **la municipalité organisera en 2017, comme elle s'y est engagée, une nouvelle réunion d'information et de concertation.**

## ► *Route de Brétigny : concertation pour la deuxième phase*

Conséquence de l'incivilité et de l'irresponsabilité des chauffards qui traversent notre commune, la municipalité a fait procéder en urgence en 2016 à d'importants travaux de sécurisation sur la route de Brétigny. Préalable indispensable, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication ont été réalisés, complétés par le renouvellement intégral du mobilier d'éclairage public et par l'aménagement d'un plateau traversant et la mise en norme de l'arrêt de bus scolaire.

Les travaux se poursuivront en 2017 avec l'installation d'un éclairage renforcé à l'entrée du hameau (chicane)



de Villard-Tacon et l'aménagement d'une voie piétons-cycles en direction du groupe scolaire pour un montant estimé de 145 000 € TTC.

**Conformément à ses engagements, la municipalité invite les riverains et les usagers à une réunion de concertation le mardi 7 mars 2017 à la salle plurivalente de Villard, à 20h30.**

## Réforme territoriale : ce qui va changer notre quotidien

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe entre en vigueur.

Particulièrement complexe, celle-ci aura des conséquences non négligeables sur l'organisation et les compétences des collectivités territoriales, notamment dans le domaine des transports, de l'économie et du tourisme.

### Mobilité : qui fait quoi ?



Bien qu'elle soit en principe dévolue à la Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis le 1<sup>er</sup> janvier, **la compétence « mobilité » peut être assumée, s'ils le souhaitent, par les regroupements de communes.** Inscrit depuis 2016 dans la réforme statutaire approuvée par la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG), qui a ainsi souhaité souligner les spécificités du territoire gessien, le transfert de cette compétence – et des moyens financiers qui lui sont corrélés – est actuellement négocié par le maire de la commune, Jean-François Obez, en tant que vice-

président de la CCPG en charge du transport. Il pourrait devenir effectif le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

#### LES TRANSPORTS EN COMMUN

Dans le Pays de Gex, à l'exception de la ligne TER 33 qui le relie à la gare ferroviaire de Bellegarde-sur-Valserine, la totalité des transports en commun est transfrontalière. **Les négociations sur les évolutions du transport s'effectuent dans le cadre du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT Transports), comprenant des partenaires** ▶



**suisses et français.** Jusqu'au 31 décembre 2016, la compétence «transport» était assumée par le Département de l'Ain au travers d'une Délégation de service public (DSP) arrivée à échéance. La prochaine DSP prévoit d'ores et déjà la création et l'amélioration de nouvelles lignes :



- **La ligne F** deviendrait une ligne de bus à haut niveau de services (BHNS), avec des fréquences améliorées, à partir de 2020, et des travaux d'aménagement dans notre commune réalisés dès 2018.
- **La ligne Y** préfigurerait l'arrivée du tramway à Saint-Genis-Pouilly, et relierait Val Thoiry à l'arrêt actuel du CERN à Meyrin.
- **Une nouvelle ligne** devrait être créée pour relier Val Thoiry à l'aéroport en passant par Saint-Genis-Pouilly, Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire.
- Une étude est lancée pour **la création d'une ligne de transport à la demande** pour relier Léaz à Saint-Genis-Pouilly en passant par les villages du piémont.
- Enfin d'autres négociations sont en cours avec le Canton de Vaud pour **la création d'une ligne qui puisse relier Maconnex à Divonne-les-Bains**, en direction de Coppet dans un premier temps, puis Nyon à plus long terme.

Les bouleversements induits par la loi NOTRe, il convient de le souligner, ne remettent pas en cause la prise en charge des travaux de voirie par le Département, qui garde ainsi la mainmise sur la création de la ligne de BHNS de Gex à Ferney-Voltaire et sur la future ligne de tramway de Saint-Genis à Genève.

## LE TRANSPORTS DES COLLÉGIENS ET DES LYCÉENS

**Partie intégrante de la compétence «mobilité», l'organisation des transports scolaires (collèges et lycées) jusqu'ici assumée par le Département, échoit normalement elle aussi à la Région.**

Conformément à sa demande, la compétence devrait être assumée directement par la Communauté de communes à partir de la rentrée scolaire 2017, avec un effet dilatoire concernant les contrats d'exploitation des lignes qui expirent en juillet 2018. Le projet de la CCPG consiste à faire bénéficier les collégiens et les lycéens d'un forfait annuel leur permettant d'utiliser les lignes scolaires et d'avoir accès aux lignes régulières de transport en commun.

## LES PARCS DE STATIONNEMENT RELAIS (P+R)

**Pour faciliter l'accès aux lignes de transport en commun présentes et futures, un schéma de création de parcs de stationnement relais est à l'étude.**

Les plus importants seront créés sur les territoires de Saint-Genis-Pouilly (environ 800 places à la porte de France), et Ferney-Voltaire (entre 600 et 800 places); d'autres pourraient être créés à Gex, Cessy/Segny et Maconnex. Ces parcs de stationnement seraient payants, mais compris dans l'abonnement des lignes de transports en commun. La Communauté de communes étudie plusieurs possibilités de financement, y compris dans le cadre de partenariats public/privé.



## LES PISTES CYCLABLES

La Communauté de communes du Pays de Gex prévoit de financer la création de pistes cyclables dont l'intérêt communautaire est manifeste. **À ce jour, seule la vélo-route qui doit relier Gex à Ferney-Voltaire est classée dans cette catégorie**, permettant notamment aux Ornésiens de relier à terme depuis Villard-Tacon et Maconnex le collège et le lycée international de Ferney-Voltaire.

## L'économie



Le bloc des compétences obligatoire prévu par la loi NOTRe inclut, pour les Communautés de communes, le développement économique et notamment la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités économiques et artisanales. **Est concernée pour notre commune la zone d'activités de la Maladière dont l'entretien et le développement seront désormais assumés par la CCPG.** Sous la houlette de son vice-président en charge de l'économie, Jean-Claude Charlier, la CCPG

entend favoriser une politique de développement économique visant à faciliter l'installation des artisans et commerçants sur notre territoire. Le transfert de compétence est entériné par la mise en application d'une fiscalité professionnelle unique (FPU) perçue par la CCPG. Les communes qui, comme celle d'Ornex, ont financé la création et le développement de ces zones se verront octroyer une compensation financière calculée par une commission locale spécialement créée.

## Le tourisme



**S'agissant du tourisme, la loi NOTRe rend obligatoire le transfert de cette compétence communale aux regroupements de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.** Le Pays de Gex compte aujourd'hui plusieurs offices de tourisme gérés soit par des associations subventionnées, soit directement par les communes. Sous la responsabilité de Jean-Yves Lapeyrière, vice-président en charge du tourisme, la CCPG souhaite développer deux pôles touristiques principaux :

- **La Faucille/Monts Jura/Fort l'Écluse :** l'objectif est de développer des activités touristiques toute l'année (parc aventures, luge d'été, tyroliennes en double, randonnées, mise en valeur des sites) et de promouvoir toujours plus les activités hivernales.
- **Le pôle Voltaire et son célèbre château :** l'État, propriétaire du château, finance actuellement sa



Fort l'Écluse

rénovation. La CCPG, via son office de tourisme, aura pour objectif de le promouvoir et de développer des activités culturelles dans le parc du château en lien avec la ville de Ferney-Voltaire.

Conformément aux clauses d'exception relative à la loi Montagne et aux stations thermales, la commune de Divonne-les-Bains n'a pas souhaité transférer cette compétence à la CCPG et conservera donc son propre office de tourisme. ▸

Station Mijoux-Monts Jura



© Marc Chatelain/Ain Tourisme

Le château de Voltaire



## ► *Charbonnières : qui est à la manœuvre ?*

Depuis près de vingt ans, un « vent mauvais » continue de souffler, au gré d'intérêts bien souvent privés, sur le projet d'aménagement du secteur de Charbonnières situé entre la mairie et le quartier de l'église. Dernier épisode en date, un recours contentieux vient d'être déposé à l'encontre du permis de construire délivré par la commune en faveur d'un aménagement pourtant entièrement repensé.

Au précédent projet immobilier de 350 logements – dont une centaine au contact immédiat de l'école des Bois et du quartier de Bėjoud – porté par l'ancienne équipe municipale, sur un tènement partiellement concerné par un corridor écologique, la majorité municipale a substitué un projet de 150 logements conçu par un architecte renommé.

Fruit d'une concertation avec les riverains, les associations environnementales, les services de la Communauté de communes, le SIVOM de l'Est gessien et les autorités de l'État, ce projet, qui prévoit le main-

tien des services de la gendarmerie sur notre territoire et la création d'une crèche publique, est aujourd'hui contesté principalement par l'association ASEPHO. Prétendument « apolitique », cette Association pour la sauvegarde de l'environnement du patrimoine historique d'Ornex est étrangement inerte quand il convient d'agir effectivement pour la protection de notre patrimoine. Au terme d'une campagne de désinformation particulièrement indigne, menée jusque dans nos écoles, elle compromet un projet de requalification exemplaire comprenant d'importants équipements publics indispensables aux Ornésiens : crèche, gendarmerie, liaisons cyclables entre le bourg ancien et les hameaux...

À ceux qui sont à la manœuvre, nous opposerons, et nos partenaires institutionnels solidairement avec nous, une détermination sans faille.

*Les membres de la liste « Ornex demain »*

## ► *Liste OUI Un budget et des projets 2017 pas au service des Ornésiens*

Le début d'année est le moment d'établir le budget communal pour préparer l'avenir et améliorer tout ce qui doit l'être. Il est dommage de constater que ce ne sera pas le cas pour 2017.

Après deux années à poursuivre et terminer les projets établis lors de la mandature précédente comme la nouvelle salle polyvalente et la sécurisation de la rue de Villard, le budget 2017 était l'occasion de répartir selon les compétences communales et les priorités pour de nouveaux aménagements. Il n'en n'est rien. Au lieu de mettre le paquet sur la rénovation de l'école des Bois où les enfants déjeunent en partie dans les couloirs, ou les radiateurs tiennent plus des grille-pain que de chauffage et où certaines huisseries sont à simple vitrage, des investissements moins ciblés sont privilégiés.

De même alors qu'il reste un bassin de rétention des eaux pluviales à réaliser et un terrain de sport, il est

prévu un projet de retenue d'eau sans intérêt qui supprimera une surface agricole cultivée et nécessitera un entretien coûteux.

Il en est de même pour les projets structurants qui n'avancent pas. Le BHNS (Bus à haut niveau de service) n'arrête pas de reculer alors que tous les niveaux décisionnels (CCPG, Département, Région) sont du même bord et devraient donc aller de l'avant pour répondre aux besoins de mobilité et limiter les nombreux épisodes de pollution atmosphérique.

Lorsque l'argent public devient rare, il d'autant plus important de faire les bons choix : ceux qui apportent le meilleur service au plus grand nombre.

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter une excellente année 2017.

*Les élus de l'opposition : Jacques Mercier,  
Christa Folger, Jacques-Antoine Duret, Joëlle Dazin,  
Bruno Leray, Dominique Ganne.*

## ► **Le Secret du chef**

Le restaurant pizzeria *Le Secret du chef* a ouvert ses portes le 13 octobre 2016 à Ornex. **Samir Bechir et Farid Azibi ont repris les rênes du restaurant** qui propose une carte méditerranéenne et italienne avec un menu du jour à 13,50€ ainsi qu'un large choix de pizzas. **Des pizzas préparées par Séverino Bovino, ancien champion du monde de pizza acrobatique,** et cuites au feu de bois. Les amoureux des pâtes, du poisson et des pizzas trouveront leur bonheur dans ce restaurant apportant l'Italie au cœur d'Ornex.

► **64, rue des Bois - 01210 Ornex - 09 80 78 85 02**  
**lesecretduchefornex@gmail.com**



► **ADAPA** Au service des plus fragiles depuis près de soixante ans dans tout le département de l'Ain, **l'ADAPA favorise en particulier l'aide à la personne, l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne, les soins infirmiers à domicile.** Elle organise également des ateliers de prévention et d'animation. À votre disposition, un responsable de secteur peut se déplacer à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.

► **228, avenue des Alpes - 01170 Gex - 04 74 45 59 60**

**Votre contact de proximité: M<sup>me</sup> Christine Buffenoir - c.buffenoir@adapa01.com**



## ► **L'Atelier par DS Prestige et Simply Clean**

Nouvelle enseigne sur le territoire communal, *L'Atelier* propose **un nouveau concept: un garage self service, une première dans le Pays de Gex!** Vous pouvez avoir ainsi accès au matériel et à des conseils de professionnels pour faire vous-même vos réparations: changer vos plaquettes de frein, faire une vidange... *L'Atelier* peut aussi vous délivrer des conseils pour commander des pièces auprès de ses partenaires, parmi les plus grandes enseignes de pièces détachées automobiles françaises, et vous faire bénéficier jusqu'à -50% d'économies.

Sous la férule de **Benjamin Dorignac**, *L'Atelier* assure aussi les services traditionnels d'un garage tandis que son associé **Mikdad Nizar**, via sa société *Simply Clean*, vous propose des services de nettoyage automobile.



► **ZA La Maladière - 59, rue de l'Avenir - 01210 ORNEX**  
**04 50 56 33 52 / 06 50 61 30 44**  
**dsprestige01@yahoo.fr**  
**simplyclean@outlook.fr - simplyclean01.com**

**Du lundi au samedi, de 7h à 19h.**

**Dimanche et jours fériés sur rendez-vous.**

**Récupération et livraison de votre véhicule à votre domicile ou à votre travail.**

### ► Bois d'Ornex: interdiction de la circulation motorisée

Afin de préserver la tranquillité de la faune et le confort des promeneurs, la circulation de tous les véhicules à moteur (voitures, 4x4, quads, motos) est interdite dans les bois d'Ornex par arrêté municipal du 30 novembre 2015. Devant les incivilités croissantes et le non-respect des règles élémentaires de protection de l'environnement, **la municipalité a choisi de matérialiser le dispositif en faisant apposer deux barrières d'accès sur le chemin des Biolettes et près de la borne 18 en direction de Versonnex/Collex-Bossy.** Seuls à disposer d'un titre dérogatoire, les ayants droit (propriétaires de parcelles, exploitants forestiers,

gestionnaires des voies et réseaux) sont invités à entrer en relation avec les services techniques de la commune ([services.techniques@ornex.fr](mailto:services.techniques@ornex.fr)) pour l'accès circonstancié au secteur.

Les cyclistes, vététistes et cavaliers sont les bienvenus à la condition de respecter le Code forestier (Article R163-6), et de ne pas circuler en dehors des chemins. S'agissant des chiens domestiques, leur accès aux bois est autorisé pour peu que leur déambulation soit maîtrisée et ne nuise ni à la tranquillité des promeneurs, ni à la vie animale sauvage.



### ► Recensement annuel de la population

La dernière enquête de recensement menée sur la commune d'Ornex par la direction régionale de l'Insee fait apparaître **une population totale de 4 422 Ornésiens** (population millésimée 2014). Pour mémoire, la population dite légale est actualisée tous les ans.

## ► Les sapeurs-pompiers recrutent



Afin de pouvoir continuer à effectuer efficacement les missions de secours sur la commune d'Ornex, **le CPINI (Centre de première intervention non intégré) recherche des volontaires**. L'âge légal pour une incorporation est de 16 ans (femme ou homme). Un test d'aptitude physique détermine le début de la formation initiale. À partir de 12 ans (fille ou garçon), vous pouvez rejoindre le Centre de formation nord-est gessien où vous suivrez sur un cursus de quatre ans une formation sanctionnée par un Brevet de jeune

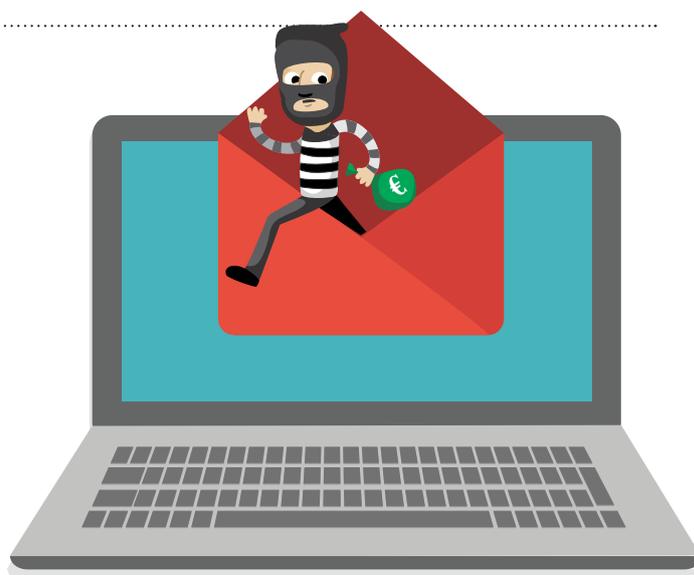
sapeur-pompier qui vous permettra d'intégrer dès vos 16 ans votre centre. **Si vous disposez d'une bonne condition physique, d'un réel esprit d'équipe et de disponibilité, notamment durant la période de formation dispensée essentiellement le samedi, n'hésitez pas à nous contacter au 04 50 40 97 52.**

Pour information le CPINI d'Ornex est intervenu 148 fois en 2016 avec un fort pourcentage pour des secours à victime.

## ► Gare aux arnaques

Les arnaques par téléphone, SMS, internet sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses. Il existe plusieurs moyens simples de s'en prémunir.

Tout d'abord, **être tout simplement vigilants** pour détecter les appels, courriels inconnus et suspects. Ensuite, **connaître les escroqueries les plus fréquentes** pour pouvoir les déjouer. Les appels et messages vous demandant de rappeler au plus vite, sans aucunes précisions sont caractéristiques. Les numéros commencent souvent par 0899, 0897 ou 1020. La première réaction est de raccrocher aussitôt et surtout de ne pas rappeler ! Les e-mails vous demandant des informations confidentielles sont à supprimer dès réception. **Sachez que votre banque, votre fournisseur d'accès ou d'autres organismes ne vous enverront jamais de mail vous demandant des informations confidentielles.**



Si vous pensez être victime d'une escroquerie, voici quelques démarches à réaliser au plus vite : faire opposition sur votre carte bancaire, porter plainte, signaler l'escroquerie sur le site dédié du gouvernement : **[www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)**.

### ► Conteneurs d'ordures ménagères

Depuis 2014, la Communauté de communes du Pays de Gex a mis en place des conteneurs d'ordures ménagères. Le Plan d'action voté fin 2015 prévoit la densification de la collecte des points d'apports volontaires de proximité sur toutes les communes.

Actuellement, le territoire compte 174 conteneurs semi-enterrés et 37 conteneurs enterrés d'ordures ménagères. La commune d'Ornex compte aujourd'hui sur son territoire 17 conteneurs semi-enterrés et un conteneur enterré.



Ces conteneurs sont implantés à moins de 300 mètres des usagers. Dans la mesure du possible, et afin de faciliter le geste pour les usagers, ces points de dépose pour les ordures ménagères seront accompagnés de points d'apports volontaires de tri.

**Afin de pouvoir déployer davantage de conteneurs d'ordures ménagères résiduelles sur le territoire, un zonage de collecte est actuellement en cours. À Ornex, différents points d'installation ont été identifiés, ils devraient être implantés dans les mois à venir.**

Ce service, accessible 7 jours sur 7 et 24 h sur 24, devrait permettre, à terme, d'optimiser les coûts de collecte en diminuant le nombre de tournées et, de fait, les émissions de gaz à effet de serre. Il permet également d'individualiser la facture de redevance incitative en apportant une équité entre les usagers.

Seuls les usagers équipés de badges d'accès (deux par foyer) peuvent utiliser ces équipements et accéder au tambour pour déposer un sac de 40 litres réservé aux ordures ménagères résiduelles. L'obtention des badges se fait soit lors de l'installation du conteneur, soit lors de l'emménagement de l'utilisateur.

► Pour tout renseignement, contacter le numéro vert **00 800 75 27 84 20** (du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h30).

### ► Permanence Urbanisme

**Une permanence Urbanisme a lieu toutes les deux semaines, le mercredi matin de 9h à 12h, dans les locaux de la mairie.** Cette permanence est assurée par l'instructeur de la Communauté de communes du Pays de Gex chargé spécifiquement des demandes d'urbanisme concernant le secteur d'Ornex. Est concernée par le dispositif l'instruction des permis de construire (PC), des permis d'aménager (PA), des permis de démolir (PD), des déclarations préalables (DP) et des certificats d'urbanisme (CUa ou CUb). Pour connaître les dates des prochaines permanences, merci de prendre contact avec le service accueil de la mairie au **04 50 40 59 40**.



**MAIRIE**

45, rue de Béjoud - 01210 Ornex

Tél. 04 50 40 59 40

mairie@ornex.fr • www.ornex.fr

• Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30-12h et 14h-18h

• Mardi : 14h - 18h (fermée le mardi matin).

**NUMÉROS D'URGENCE**

**15 SAMU** - Urgences médicales

**18 POMPIERS**

Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

**112 ACCIDENT OU AGRESSION**

De tous les portables sur le territoire européen

**17 GENDARMERIE**

Ouverture de la gendarmerie : du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h ; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

**SAPEURS-POMPIERS** 04 50 40 66 84

Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns

**Services sociaux**

• **ASSISTANTE SOCIALE**

(DGAS) sur rendez-vous

04 50 40 73 41

• **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**

789, avenue de Vessy - Ornex

04 50 42 89 87

Permanences : lundi 12h-14h et mardi 11h-14h

• **POINT D'ACCÈS AU DROIT**

148, rue du Commerce - 01170 Gex

04 50 41 35 86

• **CAF DE L'AIN**

0 810 25 01 10 (prix appel local) et www.caf.fr

**Collecte des déchets sur la commune**

• **Lundi matin** : ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.

• **Mardi matin** : ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

**Déchetteries**

• **Saint-Genis-Pouilly** : 04 50 42 09 41

• **Versonnex** : 04 50 42 74 74

Horaires d'ouverture d'hiver (de novembre à février) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le samedi de 8h30 à 17h ; le dimanche de 9h à 12h.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

• **Allô Encombrants** : 04 50 20 65 86

• **Collecte** :

**AGCR - St-Genis-Pouilly** : 04 50 28 20 50

**Croix-Rouge - Prévessin-Moëns** : 04 50 42 40 35

**Emmaüs - Annemasse** : 04 50 39 34 96

**Multi-accueil**

• **LA FARANDOLE**

1, avenue Voltaire - Ferney-Voltaire

04 50 56 50 87

• **LES PETITS ÉLECTRONS**

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns

04 50 40 08 46

• **LES P'TITS GALLOPINS** (crèche privée)

59, rue de l'Avenir - Ornex

04 50 99 94 38

**Médical et paramédical sur la commune**

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

D<sup>r</sup> Paul Blunier - Les Arcades d'Ornex

04 50 40 42 41

D<sup>r</sup> Claudie Thiry - 755, rue de Genève

04 50 40 10 40

• **DENTISTES**

D<sup>r</sup> Merchad Elmi et D<sup>r</sup> Amandine Assi Kacou

33, rue de Villard

04 50 40 40 26

• **OSTÉOPATHE**

Nicolas Fiévet - 755, rue de Genève

06 52 04 31 26

• **ÉTIOPATHE**

Charlène Lacroix - Les Arcades

04 50 40 65 73

• **PODOLOGUE-PÉDICURE**

Mireille Fradin-Bonnebault

244, rue du Docteur-Durand

04 50 40 45 78

• **PSYCHOLOGUES**

Michelle Jourdan

06 85 14 98 29

Natalya Slobodina-Demunck

06 68 15 88 99

• **PHARMACIE**

D<sup>r</sup> Sophie Delorme Duret

04 50 40 53 86

• **PHARMACIE DE GARDE**

3237

• **CENTRE DE SOINS INFIRMIERS**

Maison Saint-Pierre - 9, rue de Genève

04 50 40 53 20

Permanences : du lundi au samedi de 11h à 12h.

**Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux-nés et leurs familles**

07/08/2016 : Joud KHEDEHER

01/10/2016 : Emmanuel MATHIEU AKA

28/10/2016 : Mathilde THIEBAUD

31/10/2016 : Adrys MARMET

07/11/2016 : Gabin ROBERT VIEIRA

17/12/2016 : Yassem, Issa ALI MLINDE

23/12/2016 : Eymen SUNA

**Toutes nos félicitations aux mariés**

02/01/2017, Daniel DIEGUEZ et Gianna, Luisa CERVINI

**N'oublions pas ceux qui nous ont quittés**

04/10/2016 : Jeanne, Marie MARIA-PERREAU,

épouse MONTMAYEUR

12/11/2016 : Maurice, Serges ARDITTI LABROUSSE

20/11/2016 : Jean SUTTER

27/11/2016 : Paulette Henriette REGUDY, épouse BORDIGNON

21/12/2016 : René, Gabriel MICAUD

26/12/2016 : René, Lucien CHAPPUIS

09/01/2017 : Jeanne VISCONT, épouse DUPUY

★ **Matinée verte et Marché 100 % gratuit**

**DIMANCHE 2 AVRIL 2017 À PARTIR DE 9H30**

Les Ornésiens sont invités à participer au grand nettoyage de printemps de la commune. Rendez-vous le 2 avril à 9h30 à la salle René Lavergne pour s'équiper avant de partir en mission de nettoyage par groupes. Participez également au recyclage malin avec le marché 100 % gratuit organisé dans la salle René Lavergne en partenariat avec le Sidefage. Le matin de 9h30 à 12h, **venez déposer vos objets peu encombrants et en bon état** et l'après-midi, de 14h à 18h, emportez ce qui vous fait plaisir.



## En Bref

► **Réunion publique -**

**Travaux rue de Brétigny**

**Mardi 7 mars, 20h30, salle plurivalente de Villard**

La municipalité convie les Ornésiennes et les Ornésiens à une réunion d'information concernant les futurs travaux rue de Brétigny qui débiteront en juin 2017.

► **Carnaval Voyage autour du monde - École de Villard**

**Jeudi 23 mars, école de Villard**

Organisé par l'école et le Sou de l'école de Villard. Vente de crêpes et confiseries.

► **Carnaval - École des Bois**

**Vendredi 31 mars, école des Bois**

Défilé à partir de 14h et soirée Carnaval organisée par le Sou des écoles à partir de 18h30.

► **Élections présidentielles**

Les élections présidentielles



auront lieu **les dimanches 23 avril et 7 mai.**

Les électeurs inscrits sur les listes électorales sont invités à se rendre à la salle René Lavergne pour procéder au vote de 8h à 18h.

► **Tous en scène !**

**Soirée théâtre à ne pas manquer, le samedi 20 mai à 20h30, salle René Lavergne.**

La compagnie Tous en scène présente « Le Trou de la sécu » de Jean-Paul Cantineaux. Infos : [communication@ornex.fr](mailto:communication@ornex.fr) [www.ornex.fr](http://www.ornex.fr)

► **Ornex Wild West Show**

**Samedi 27 mai, salle René Lavergne et extérieur**

Partez à la conquête du Far West !

Animations de 14h à 18h, spectacles toutes les heures et restauration sur place.

**Ont participé à l'élaboration de ce numéro :**

Isabelle GOUDET, Evelyne HUSSELSTEIN, Willy DELAVENNE, Sylvie MOREL, Michel GALLET sapeur-pompier, CCPG.

**Crédit photographique :**

CCPG, mairie Ornex, Marc Chatelain/Ain Tourisme, Lou Jacquemet

**Responsables de publication :**

• **Directeur :** Jean-François OBEZ, maire, et Isabelle GOUDET, Directrice générale des Services.

• **Rédacteurs :** Olivier GUICHARD, 1<sup>er</sup> adjoint, et Mélissa GAY.